

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## ERES & ECHIQUIER ACTIONS - Part C CODE ISIN : FR0011787431

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français géré par la société de gestion de portefeuille Eres gestion.

### OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds de classification «Actions des Pays de l'Union Européenne» a pour objectif de rechercher une performance supérieure à l'indice STOXX EUROPE 600, dividendes réinvestis.

Les investissements sont réalisés uniquement dans des OPCVM et/ou FIVG (jusqu'à 10% maximum) de la société de gestion la FINANCIERE DE L'ECHIQUIER dont la philosophie de gestion repose principalement sur le stock-picking. Elle consiste à sélectionner des entreprises pour leurs qualités intrinsèques, indépendamment d'éléments macro-économiques, sectoriels ou géographiques.

Le processus de gestion repose sur un comité de gestion qui se réunit à minima trimestriellement et qui définit une grille d'allocation précisant le pourcentage investi dans chaque OPCVM et/ou FIVG.

Le processus de sélection des OPC repose sur les étapes suivantes:

- un référencement des OPC à l'occasion d'entretien avec les gérants afin de qualifier le style de gestion (indiciel, value, growth, ...),
- une analyse quantitative des OPC par rapport à leur indice et/ou à leur univers concurrentiel en analysant le rapport performance/volatilité d'un OPC sur 1, 3, 5 ans ou plus d'un même univers d'investissement.

Par ailleurs Eres gestion réalise une analyse qualitative de la société de gestion la FINANCIERE DE L'ECHIQUIER qui analyse principalement la qualité des équipes de gestion, le processus de gestion, l'organisation du contrôle interne et les agrégats financiers de la société de gestion.

Le FCP sera exposé à 60% minimum sur les marchés actions des pays de l'Union Européenne dont la France et la zone Euro. Pour le solde le FCP pourra être investi sur les marchés actions de toutes zones géographiques ainsi que dans les produits monétaires et/ou obligataires.

Fourchette d'exposition du FCP par rapport à son actif : Actions de 65% à 100% - Obligations de 0% à 35% - Fourchette de sensibilité obligataire -5 à +5 - Change de 0% à 10% (hors pays de l'Union Européenne) - Pays émergents de 0% à 10%.

**Indicateur de référence** | STOXX EUROPE 600, dividendes réinvestis.

**Affectation des revenus** | Capitalisation pure

**Heure limite de centralisation des ordres de souscription / rachat** | Vous pouvez obtenir le rachat de vos parts auprès de notre centralisateur. Les ordres de souscriptions ou de rachats sont centralisés chaque jour auprès de CACEIS Bank dans les conditions prévues par ce dernier, à charge pour celui-ci de transmettre ces informations à la société de gestion chaque jour avant chaque jour avant 10H30 sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative en fonction des jours d'ouverture de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France. Les ordres reçus chaque jour sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. Date de règlement/livraison J+3.

**Fréquence de valorisation** | La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

**Durée de placement minimum recommandée** | Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans et/ou au PERCO.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

**Risque de crédit** | Les OPC sélectionnés par ce fonds peuvent détenir des obligations ou titres de créances émis par des émetteurs privés ou publics. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations peut baisser. Les obligations spéculatives à haut rendement sont des titres à caractère spéculatifs et s'adressent plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investisseurs dans des titres dont la notation est basse ou inexistante et la liquidité plus réduite.

**Risque de liquidité** | Les OPC sélectionnés par ce fonds peuvent investir sur des marchés peu liquides ou qui pourraient être affectés par une baisse de la liquidité. Ces variations de marchés peuvent entraîner des écarts de valorisations importants sur les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

**Garantie** | Le Fonds n'est pas garanti en capital.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2.20%*
----------------	--------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant**
---------------------------	---------

**Les frais d'entrée et de sortie affichés** communiqués sont des maxima ; dans certains cas l'investisseur paie moins. Il est possible d'obtenir de votre conseiller ou distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

\***Les frais courants** sont fondés sur les frais de l'exercice précédent. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre.

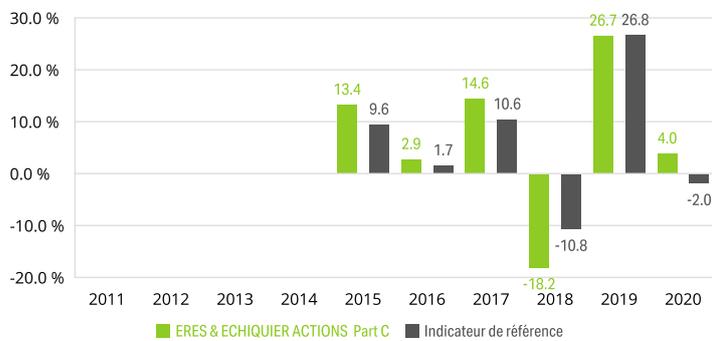
Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

\*\* Exercice clos au 31/12/2020.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais de fonctionnement et commissions" du prospectus du fonds, disponible sur le site internet : [www.eres-gestion.com](http://www.eres-gestion.com) ou par courrier sur simple demande.

## PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

**Date de création du fonds** | 2014

**Date de lancement de la part** | 30/04/2014

**Devise de référence** | EUR

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire** | CACEIS Bank.

Cette catégorie de parts est tous souscripteurs.

Eres gestion met à disposition de chaque souscripteur sans frais, le prospectus et le rapport annuel du FCP sur son site [www.eres-gestion.com](http://www.eres-gestion.com) et par courrier sur simple demande. Ces documents sont disponibles uniquement en français.

Le présent OPC n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (définition disponible dans le prospectus).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site [www.eres-gestion.com](http://www.eres-gestion.com). Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur simple demande.

**Fiscalité** | La législation fiscale du pays d'enregistrement du FCP pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur.

La responsabilité de Eres gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Cet OPC est agréé et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. Eres gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/02/2021.